

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

No 122

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-membres : 7 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056)

Septembre 1972

Il est inutile d'appeler *coach* un entraîneur, un directeur technique, ou (en hockey sur glace) un directeur de jeu, puisque ces termes français remplacent avantageusement le mauvais anglicisme.

† Frédéric Schlatter

La rédaction du présent bulletin est endeuillée par le décès, survenu le mois dernier, de Frédéric Schlatter, membre de son comité, et plus particulièrement chargé de la défense du français dans le secteur de la langue du sport. C'est une lourde perte que la disparition d'un confrère aussi compétent et cultivé. Lorsque, il y a une douzaine d'années, nous lui avons demandé sa collaboration, il avait accepté avec empressement : il souffrait, précisément, de voir notre langue malmenée dans le domaine qui lui était cher. Les longues années qu'il avait passées en France au début de sa carrière avaient peut-être affiné sa plume ; mais, sans doute, son souci exceptionnel de la bonne langue tenait-il surtout à son être même, caractérisé par le goût, le jugement et l'indépendance d'esprit.

A tout ce qui a été excellemment dit dans la presse sur Frédéric Schlatter, nous tenions à ajouter, en témoignage de reconnaissance, ce légitime hommage.

« Recordman »

Les Jeux olympiques de Munich ont fait proliférer, comme on pouvait s'y attendre, le mot *recordman*, censé désigner le détenteur d'un record.

Citons à ce sujet le dictionnaire Robert : « Ce composé n'existe pas en anglais. Le faux anglicisme entraîne en français un féminin (*recordwoman*) et des pluriel (*recordmen*, *recordwomen*) aberrants. »

(Défense du français, No 122, Septembre 1972)

Docteur

D'un communiqué de l'agence France-Presse publié le 26 juillet : « Le président chargera le *Dr* Caetano de former le nouveau cabinet. »

Le chef du gouvernement portugais n'est pas médecin. Il est sans doute docteur en droit, ou en sciences économiques.

En français, le mot « docteur » précédant le patronyme ne peut s'appliquer qu'à un docteur en médecine. Il n'y a pas encore (heureusement) de Marché commun du langage, mais il faut s'en garder.

(Défense du français, No 122, Septembre 1972)

Moult

On trouve parfois dans les journaux la formule « *moultes* fois ». Nous avons lu récemment cette phrase, contenant une non moins curieuse variante de la même erreur : « Et sans reprendre tous ses arguments, étayés par *moults* analyses, examens et appréciations... »

Mot ancien, issu du latin *multum* (beaucoup) et qu'on emploie encore pour varier son style, « moult » est un adverbe ; il est par conséquent invariable.

(Défense du français, No 122, Septembre 1972)

« En » Suisse (pour : de Suisse)

A propos d'une tourbière menacée par le lotissement, un journal écrivait que « c'est l'un des trois endroits *en* Suisse » où l'on trouve une certaine plante. Itou, on lit des phrases de ce genre : « C'est la région la plus peuplée *en* Suisse ».

Influence évidente de l'allemand, qui dans les deux cas dira *in der Schweiz*. On dit en français : L'un des trois endroits de Suisse... La région la plus peuplée de Suisse.

(Défense du français, No 122, Septembre 1972)